110 boulevard St Germain | 75006 Paris
tél 01 43 36 04 72 | **fax** 01 43 36 06 18 | secretariat@roc.asso.fr |
Président : Hubert Reeves

Elections présidentielles de 2012

La biodiversité, un enjeu essentiel pour le prochain Président de la République

La Ligue Roc/Humanité et Biodiversité et son Président Hubert Reeves interpellent les candidats sur la priorité qu'ils accordent à la biodiversité et sur leurs propositions concrètes.

Contact *: Christophe Aubel, directeur*
110 boulevard St Germain 75006 Paris
Tel. 06 71 76 83 77
christophe.aubel@roc.asso.fr

Les mots « Humanité et Biodiversité » accompagnent dorénavant notre logo.

« Humanité et Biodiversité » c'est le nouveau nom de la Ligue Roc, il a été adopté, en même temps que de nouveaux statuts, par une Assemblée Générale Extraordinaire le 26 mars dernier. Mais notre association étant Reconnue d'Utilité Publique, ces nouveaux statuts et ce nouveau nom doivent être entérinés par décret avant de pouvoir être pleinement appliqués et largement communiqués. En attendant « Humanité et Biodiversité » ponctue notre ancien nom, symbolisant notre évolution vers une prise en compte large et complète des liens qui unissent l'humanité à l'ensemble du vivant.

Notre association, née en 1976 pour défendre les espèces animales, a très vite étendu son action aux milieux naturels et à l'ensemble de ce que qu'il est convenu d'appeler le «Patrimoine Naturel». Depuis, les scientifiques ont mis en évidence l'ampleur de l'érosion de la biodiversité et les défis que cette crise pose à nos sociétés : il est désormais clair que notre avenir est intimement lié à celui de la biodiversité.

Dans ce contexte, notre association est déterminée à s'engager pour inverser le cours des choses, s'appuyant pour cela sur son expérience et ses succès passés.

Nos missions sont claires : il nous appartient de défendre la biodiversité, pour elle-même et pour nous-mêmes. Pour ce faire, il est essentiel d'entraîner une large adhésion, tant au sein de l'opinion publique que parmi les décideurs économiques, sociaux et politiques.

Humanité et biodiversité : nos destins sont liés.

Le message d'Hubert Reeves

Candidat aux plus hautes fonctions de l'Etat, vous allez proposer ce qui, selon vous, constitue les réponses à la complexité du monde, celles qui permettront de répondre aux différents défis auxquels la société française doit faire face et qui seront favorables aux Français à la fois dans le court et le long terme afin qu'aucune génération ne soit lésée.

Parmi ces défis, celui de l'érosion de la biodiversité est crucial. Nous sommes en effet dépendants de la santé de la nature, or la nature va mal. Depuis 20 ans et le sommet de Rio, ce double constat ne fait pas débat. Mais si tout au long de ces années, la prise de conscience a constamment progressé, les actes ne sont pas encore à la hauteur de l'enjeu.

*Ainsi, en 2010, année internationale de la biodiversité, le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-Moon déclarait * : « Pour s'attaquer aux causes profondes de la perte de biodiversité, nous devons* ***lui donner une priorité plus élevée dans tous les domaines de prise de décision et dans tous les secteurs économiques*** *».*

*Ce diagnostic, nous le partageons, mais qui mieux que le Président de la République peut, en France, le mettre en œuvre ? Qui d'autre que lui pour insuffler la dynamique pour que la France prenne ses responsabilités et tienne son rang pour atteindre les engagements pris à Nagoya en novembre 2010 ** **« Prendre des mesures efficaces et urgentes pour mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que d'ici à 2020, les écosystèmes sont résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté » ?***

Il faut agir et de nombreuses conditions sont à remplir pour relever ce défi. C'est en ce sens que notre association est, depuis plusieurs années, mobilisée sur une ligne constante claire : contribuer à ce que tout le monde fasse progresser ***la défense de la biodiversité dont l'humanité fait partie et dont elle dépend pour son avenir.***
C'est pour cela que nous avons sensibilisé sans relâche le public, et travaillé avec tous les acteurs de la société. Nous appuyant sur nos capacités d'expertises et de propositions, nous avons acquis une capacité de mobilisation et d'intermédiation reconnue.

A la veille de cette échéance démocratique essentielle, il importe maintenant de connaître vos convictions.
C'est le sens de cette interpellation citoyenne, dont vous verrez à la lecture du descriptif exposé ci-après, qu'elle ne vise pas à vous soumettre nos propositions, ***mais bien à vous demander la place que vous accordez à la biodiversité dans votre projet de société, les réponses que vous comptez apporter à son érosion, la façon dont vous ferez de ce défi une opportunité pour construire le monde de demain. Notre avenir commun en dépend.***

** Préface de la troisième édition du rapport de l'ONU « Perspectives mondiales de la biodiversité »*
*** Plan Stratégique 2011-2020 – Convention sur la Diversité Biologique- Nagoya novembre 2010.*

La démarche

L'objet de cette interpellation est de connaître et d'analyser vos propositions en ce qui concerne l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques dont vous serez, si vous êtes élu, le principal responsable.

Nous avons organisé le vaste champ couvert par cette thématique en 4 grands thèmes, le premier général pour cadrer le sujet dans le contexte du double défi économique et écologique auquel notre société doit faire face, les 3 autres (gouvernance, économie, politiques sectorielles) plus ciblés pour des traductions concrètes de l'action.
Pour chacun des thèmes, après une brève introduction, nous posons 2 à 3 questions ouvrant sur les problématiques clefs.

En plus de votre vision générale sur la place de la biodiversité, nous évaluerons bien sûr la pertinence et la crédibilité technique, sociale et financière de vos propositions mais aussi votre capacité à innover et imaginer des solutions pour un monde plus durable et une meilleure préservation de la biodiversité. Nous veillerons à la cohérence de vos réponses avec les autres aspects de votre programme.

En tant qu'organisme apolitique, notre évaluation sera objective et fondée sur une expertise de haut niveau d'analyse des politiques publiques mises en place pour mieux protéger la biodiversité (voir les modalités en fin de document). Cette évaluation sera exigeante, à la hauteur du défi posé et des attentes de la société ; en 2010, un sondage TNS-Sofres indiquait que préserver la biodiversité était un combat perçu comme important pour 95% des français.

Le 24 novembre, au cours d'une conférence de presse, notre président Hubert Reeves rendra publics notre démarche et ce questionnaire, il dira nos attentes pour vos réponses.
En février prochain, nous livrerons l'analyse des propositions faites par chacun des candidats, thème par thème, et nous commenterons ces réponses eu égard au caractère vital de l'enjeu.
Entre ces deux moments, les équipes de la Ligue Roc/Humanité et Biodiversité sont à votre disposition ou à celle de vos équipes pour tout échange sur ces sujets.
Par ailleurs, notre site internet www.biodiversite2012.org livrera tout au long de la campagne vos déclarations ou éléments programmatiques ayant trait à ce sujet.

Il est entendu que la réponse de chaque candidat a parole d'engagement en tant que potentiel futur Président de la République. Ainsi, la Ligue Roc/Humanité et Biodiversité veillera à mesurer le respect de ces engagements lors de la prise de fonction du candidat élu via le suivi de la bonne mise en œuvre des propositions figurant dans le document de réponse.

Le questionnaire

Ce document est téléchargeable sur le site www.biodiversite2012.org

Agir pour la Biodiversité dans un contexte de crise économique et écologique

Il n'est pas niable que la biodiversité traverse une crise profonde et durable, les scientifiques parlent d'une "sixième extinction" des espèces. Il n'est pas niable non plus que cette érosion a déjà des conséquences majeures pour nos sociétés et qu'elle en aura pour la qualité de notre avenir. Rappelons aussi que la France, eu égard à sa position géographique en Europe, son outre-mer et son domaine marin, est un pays ayant de fortes responsabilités en matière de biodiversité.

En cette période de crise économique et financière aiguë, il est tentant pour certains de "remettre à plus tard" les efforts nécessaires dans ce domaine ; plus tard, malheureusement, peut finalement dire "trop tard". D'autres d'ailleurs soulignent que crise économique et crise écologique sont liées, et que l'une ne peut être résolue sans l'autre. De plus, d'autres urgences écologiques comme le réchauffement climatique, appellent des efforts qui s'annoncent considérables et peuvent sembler plus urgents. Mais "sauver" le climat d'une planète devenue morte n'aurait guère de sens, et la biodiversité elle-même joue un rôle clef dans le cycle du carbone.

Question 1

Comment comptez-vous faire face à la fois à la crise économique et à la crise écologique ?

Question 2

Le sujet de la biodiversité est-il une de vos priorités ? Envisagez-vous de nouvelles politiques, de nouveaux efforts en faveur de la biodiversité ?

Gouvernance de la biodiversité

1- La gouvernance internationale

La planète et sa biosphère sont en train d'être profondément transformées par l'homme, avec des répercussions parfois graves pour nos sociétés. L'action au niveau d'un seul pays ne peut suffire face aux enjeux qui sont planétaires, mais un pays comme la France, 5ème économie du monde et possédant une richesse biologique exceptionnelle notamment sur ses territoires ultra-marins, a des responsabilités particulières face cette crise écologique mondiale.

Participer aux décisions internationales fait partie de ces responsabilités, les respecter soi-même constitue un minimum. Surtout, une partie importante des enjeux écologiques concerne des zones pauvres où les populations peuvent considérer qu'à court terme, préserver les espaces naturels est un obstacle à leur accession à la prospérité, qui peut sembler plutôt passer par la mise en culture ou l'exploitation extensive de ressources non-renouvelables. La biodiversité est pourtant souvent le premier support du bien-être de ces populations et elle est aussi une richesse qui peut leur profiter si elle est utilisée et exploitée de façon durable.

Question 3

Comment comptez-vous assurer qu'au minimum, les activités internationales de la France, dans les secteurs économiques et financiers, techniques ou commerciaux, ne contribuent pas à la dégradation de la planète, et notamment de sa biodiversité ?

Question 4

Quelles sont pour vous les actions politiques internationales à mener par la France en matière de gouvernance ? Quels seront vos engagements en matière d'aide au développement ?

Question 5

Quelles sont les questions qui vous semblent devoir être traitées dans le cadre d'une politique européenne ou de coopérations renforcées avec d'autres Etats membres ?

2- La gouvernance en France

Un grand nombre d'acteurs, des individus à l'Etat en passant par les acteurs socio-économiques, les représentants de la société civile ou les collectivités territoriales agissent ou sont susceptibles d'agir pour la biodiversité. La crise actuelle de la biodiversité semble traduire au minimum un déficit de capacité d'action concrète. De plus, il est fréquent que les actions en faveur de la biodiversité suscitent l'opposition de groupes sociaux qui vivent les mesures comme une menace sur leurs intérêts matériels. Par ailleurs, l'organisation publique est aujourd'hui appelée, non pas seulement à élaborer des textes de référence, mais aussi à créer les engrenages positifs entre les objectifs et les actions à partager. Ceci questionne l'organisation politique de la prise de décision et de la mise en œuvre des actions à mener.

Question 6

Comment donner à la Stratégie nationale pour la biodiversité le poids et la force nécessaires à l'atteinte de ses objectifs pour 2020, notamment en termes d'influence sur les politiques sectorielles, de garantie d'engagements de tous les Ministères et de cohérence des politiques territoriales ?

Question 7

Prendrez-vous des initiatives en ce qui concerne, dans le domaine de la Biodiversité, l'organisation de l'action de l'Etat (niveau ministériel, rôle et formation des préfets, rôle et moyens de l'Etat en région, police de la nature, Autorité Environnementale dans les territoires ? etc.) mais aussi celle de l'organisation de l'action des collectivités (compétences, cohérences entre collectivités, cohérence avec les politiques de l'Etat…) ? Comment appréhendez-vous le débat actuel sur la création d'une Agence de la Biodiversité ?

Question 8

Quelles sont vos propositions pour améliorer la cohérence, l'efficacité et la prise en compte des différentes démarches de participation du public (concertation formelle ou non, enquête publique, débat public, consultation internet…) ?

3- Education, sensibilisation, recherche

La sensibilisation et l'éducation de l'ensemble de la population aux enjeux de la biodiversité est une condition indispensable à la préservation de la biodiversité et au renforcement du « capital naturel ». Une population sensibilisée prendra parti de façon différente lorsque des politiques de protection auront un coût économique à court terme. Les individus seront aussi mieux à même de prendre les bonnes décisions dans le cours de leur vie professionnelle ou privée.
Par ailleurs, la connaissance de la biodiversité n'est encore que partielle et en évolution rapide : la recherche découvre chaque jour de nouveaux éléments, de nouvelles propriétés. Par rapport à cet enjeu de connaissance, le potentiel de recherche national est reconnu en terme de qualité mais quantitativement peu important. De ce fait, sa capacité à alimenter une expertise de qualité, dont la demande va croissant aussi bien au niveau local que national et international, apparaît insuffisante.

Question 9

Quelles sont vos propositions d'une part pour impliquer davantage l'enseignement scolaire et supérieur dans le domaine de la biodiversité et d'autre part vis à vis des acteurs de la formation professionnelle ?

Question 10

Lancerez-vous une grande campagne de sensibilisation du grand public sur les enjeux de la biodiversité pour nos sociétés ? Sous quelle forme et avec quels moyens ?

Question 11

Envisagez-vous des mesures pour conforter, renforcer et mieux organiser la recherche en biodiversité ? Avez-vous des propositions pour faire évoluer l'organisation et le fonctionnement de l'expertise en biodiversité ?

L'économie et la biodiversité

1- Entreprises

Les entreprises sont le lieu où les ressources naturelles sont transformées, pour la création de produits ou de services. Elles dépendent, directement ou indirectement, de la biodiversité et des services qu'elle rend pour leurs activités. De ce fait, l'érosion actuelle de la biodiversité affecte, ou affectera à terme, la capacité des entreprises à créer des richesses et des emplois. Par ailleurs, les entreprises ont, à travers leurs activités, leurs besoins d'infrastructures, leurs achats, des impacts parfois positifs mais très souvent négatifs sur la biodiversité.
Mais les entreprises sont aussi un lieu où des femmes et des hommes se forment et acquièrent des compétences. Ce sont des structures apprenantes et évolutives, capables de réagir pour préserver le « capital naturel », nécessaire à leur performance. Pour ces raisons, les entreprises sont des parties prenantes de toute politique en faveur de la biodiversité.
Enfin, la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB) fixe l'objectif « d'inclure la préservation de la biodiversité dans la décision économique ».
L'Etat que vous aspirez à diriger a un rôle capital à jouer pour faciliter, favoriser ou rendre obligatoire les actions des entreprises dans le domaine de la biodiversité et pour tenir cet objectif de la SNB.

Question 12

Que comptez-vous mettre en œuvre pour renforcer la transparence sur les coûts écologiques réels (notamment par l'internalisation des externalités positives ou négatives), et orienter les stratégies des entreprises dans le sens d'une pérennisation des services rendus par les écosystèmes ?

Question 13

Que comptez-vous faire pour encourager les efforts des entreprises qui innovent dans des pratiques favorables à la biodiversité (génie écologique, …) et dans des modèles de création de valeurs moins consommateurs de ressources naturelles (économie circulaire et de fonctionnalité, …) ?

Question 14

Afin d'orienter les choix de consommation vers des produits et services moins impactants, allez-vous poursuivre la décision du Grenelle relative à l'affichage environnemental ? Si oui, avec quels moyens de mise en oeuvre, et comment comptez-vous y intégrer le ou les impact(s) du produit ou du service sur la biodiversité ?

2- Emploi

La question des rapports entre biodiversité et emploi est importante mais rarement traitée. D'une part, l'acceptabilité des politiques de protection des espaces et des espèces est en partie conditionnée par la démonstration que ces politiques peuvent créer des emplois. D'autre part, la détermination et la mise en œuvre des actions les plus efficaces supposent que des personnels qualifiés existent tant au sein de l'administration que du côté des associations, des gestionnaires d'espaces, des entreprises et des acteurs de la valorisation de la biodiversité (comme les professionnels du tourisme). Les perspectives d'emploi du secteur sont pourtant réelles, comme en attestent les travaux du Comité de filière

biodiversité et notamment si l'on prend en compte la nécessité d'élaborer une véritable ingénierie écologique pour les espaces et les espèces.

Question 15

Pensez-vous que la protection de la biodiversité puisse contribuer à créer des emplois ? Si oui, que comptez-vous faire pour favoriser cette tendance ?

Question 16

Que comptez-vous faire pour mieux structurer les filières des métiers de la biodiversité, par exemple pour combler les manques en compétences naturalistes ? Structurer la filière du génie écologique ? Assurer la qualité d'expertise des bureaux d'étude en ce domaine ?

3- Fiscalité et financement des politiques

Le contexte général actuel a ouvert le débat sur l'opportunité de réformes fiscales. Force est de reconnaître que peu de mesures fiscales favorisent la biodiversité et qu'elles sont nombreuses à être néfastes comme l'a montré le récent rapport du Centre d'Analyse Stratégique, et comme le souligne la cible 3 des engagements d'Aïchi-Nagoya « d'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées (…) ».

Une correction de la législation fiscale dans cette double optique semble donc nécessaire. Par exemple, le traitement fiscal d'un terrain constructible peut inciter le propriétaire soit à le laisser nu, soit à y bâtir et ce choix a des conséquences pour la biodiversité. Plus largement, le fait pour un propriétaire (particulier ou entreprise) de veiller, à ses frais, à ce qu'une terre rende des services écologiques constitue une véritable "contribution" à l'intérêt général qui pourrait parfaitement justifier un traitement fiscal approprié, de même que l'Etat pourrait sans doute tirer un meilleur parti des services rendus par son domaine public.

Le contexte général est également difficile en matière de dépenses publiques, mais là aussi, force est de constater que les avis convergent pour diagnostiquer un manque de moyens pour mener les politiques en faveur de la biodiversité. Ainsi, dans son récent avis « La biodiversité : relever le défi sociétal », le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) recommandait la recherche de financements innovants, d'optimiser les moyens existants et pointait la faiblesse de la fiscalité écologique en France.

Question 17

Envisagez-vous d'intégrer la préoccupation de biodiversité à la préparation des politiques fiscales, et si oui de quelle façon pensez-vous vous y prendre ?

Question 18

Comment comptez-vous procéder pour mettre en œuvre la cible 3 des objectifs d'Aïchi-Nagoya ?

Question 19

Créerez-vous des flux financiers nouveaux alimentant un fond dédié au financement de mesures favorables à la biodiversité et si oui, quelles pistes pensez-vous explorer ou mettre en œuvre ?

Biodiversité et politiques sectorielles

Pour une réelle prise en compte de la biodiversité, il est indispensable de mieux intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles. Nous avons choisi ici quatre grands thèmes (aménagement du territoire, pêche et agriculture, patrimoine naturel, chasse) mais il y en a beaucoup d'autres qu'il serait important de traiter aussi (santé, forêt, énergie, gestion de l'eau, mer, outre-mer…).

1- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Infrastructures et autres grands aménagements

La prise en compte de la biodiversité a longtemps été le parent pauvre des grands projets d'aménagement et notamment des infrastructures. Si certaines préoccupations écologiques ont parfois conduit à ralentir des projets ou à les infléchir à la marge, il en a résulté davantage un sentiment de contradiction entre « progrès » et environnement que le développement d'une réflexion ambitieuse sur le sujet. La loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement prévoit pourtant en son article 1er que « pour les décisions publiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'environnement, les procédures de décision seront révisées pour privilégier les solutions respectueuses de l'environnement, en apportant la preuve qu'une décision alternative plus favorable à l'environnement est impossible à un coût raisonnable ».

Question 20

Quelle est votre analyse des procédures de définition des bilans coûts/avantages réalisées en amont des projets, et de la façon dont ils intègrent la biodiversité ? Quelles sont vos propositions pour optimiser l'efficience du dispositif « éviter, réduire, compenser » dans toutes ses composantes ?

Question 21

Pensez-vous que les « grands projets » pourraient être un facteur de « progrès » écologique, et pas seulement une nuisance écologique à minimiser ? Si oui, comment procéderez-vous pour atteindre ce but ? Si non, quelle est votre vision d'un « développement » économique moins fondé sur les « grands projets destructeurs de biodiversité » ?

Question 22

Comment selon vous assurer une mise en œuvre efficace de la Trame Verte et Bleue prévue par le Grenelle de l'environnement ? Pensez–vous qu'il faille améliorer le dispositif actuel ? Si oui, dans quel domaine ?

Urbanisme

L'artificialisation des terres se poursuit en France à un rythme élevé (l'équivalent d'un département étant artificialisé tous les 7 ans) et par ailleurs, la prise en compte de la biodiversité reste marginale dans le code de l'urbanisme. Rien ne semble pouvoir enrayer le phénomène : les villes même peu denses préfèrent reporter l'urbanisation vers leur périphérie lointaine ; les propriétaires réalisent des plus-values importantes chaque fois qu'un terrain est rendu constructible. Personne ne semble avoir intérêt, ni politiquement ni financièrement, à protéger les espaces non artificialisés. On observe d'ailleurs que le phénomène est de même ampleur quelle que soit l'orientation politique des collectivités territoriales concernées. Or, l'artificialisation ne permet pas à la faune et à la flore natives de survivre normalement ; les couloirs de migration naturels sont obstrués ; la taille des espaces naturels devient trop faible.

Question 23

Quel objectif comptez-vous vous fixer contre l'artificialisation des terres et quelles mesures prendrez-vous pour l'atteindre (réglementaire, économique…) ?

Question 24

Quels changements croyez-vous nécessaires d'apporter au code de l'urbanisme pour qu'il contribue à l'amélioration de l'état de la biodiversité ? Comptez-vous généraliser les Atlas de la biodiversité communale (ABC) dans toutes les communes de France?

2- PECHE ET AGRICULTURE

La pêche et l'agriculture sont souvent considérées comme des ennemis de l'environnement, la première du fait de son rôle dans la surexploitation des ressources halieutiques, la seconde, par exemple, par l'emploi excessif de substances polluantes ou une simplification excessive des milieux naturels. La Ligue Roc/Humanité et Biodiversité relève qu'il serait trop facile de faire peser sur les seuls pêcheurs et agriculteurs une responsabilité qui incombe tout autant à ceux qui achètent et consomment leurs produits et surtout aux politiques qui ont donné le cadre d'action. Elle note aussi l'existence d'efforts de réflexion et d'action qui se développent au sein de ces professions qui, en contact permanent avec les espaces naturels, sont à ce titre des acteurs de la biodiversité.
Il n'en demeure pas moins que les questions soulevées sont gravissimes et doivent à tout pris être résolues et que si la réponse ne passe pas par la stigmatisation des pêcheurs et agriculteurs, elle suppose des règles nouvelles à construire dans le dialogue.

Question 25

Quelles normes et quels dispositifs d'incitation à la performance écologique des agricultures êtes-vous prêt à défendre et à mettre en œuvre dans le cadre de la réforme de la PAC et de sa future déclinaison française, ou dans le cadre de dispositif français ? Comment comptez-vous assurer la réussite du plan Ecophyto2018 ?

Question 26

Quels dispositifs de « restockage » et de gestion des stocks halieutiques allez-vous mobiliser pour que la France réalise une pêche responsable et durable ?

Question 27

Quelle est votre feuille de route pour assurer le respect par la France de l'objectif 13 d'Aichi-Nagoya en ce qui concerne la préservation de la diversité génétique des plantes cultivées et animaux d'élevage ?

3- PATRIMOINE NATUREL

La France a ratifié en 2011 le plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 conclu à Nagoya. L'objectif 11 stipule : « D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières (…) sont conservées (…). » L'objectif 12 stipule que : « D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu. »
L'année 2020 est proche et les objectifs ne sont pas faciles à atteindre, même si le premier peut sembler relativement modeste. La coopération des populations rurales et la mobilisation des élus locaux les plus concernés est loin d'être acquise, alors qu'elle est vitale pour réaliser les objectifs.

Question 28

Quelle sera votre politique de développement de la surface des aires protégées, quels objectifs chiffrés viserez-vous ? Et comment comptez-vous favoriser l'acceptabilité de ces nouvelles aires par les usagers et populations concernés ?

Question 29

Malgré des progrès pour plusieurs d'entre elles, de nombreuses espèces, y compris parmi celles qui bénéficient d'un plan de restauration, sont en mauvais état de conservation. Par ailleurs, la cohabitation avec les espèces sauvages est en France conflictuelle que ce soit avec les grands prédateurs mais aussi avec les petits carnivores (martre, fouine, etc.), les grands ongulés et certains oiseaux. Que proposez-vous pour améliorer la protection des espèces ? Comment proposez-vous d'améliorer la coexistence entre espèces et activités économiques ? Modifierez-vous le dispositif réglementaire sur les « nuisibles » ?

4- CHASSE

La chasse est en France une activité de loisirs qui s'exerce sur la faune sauvage, posant dès lors la question de son impact en terme de conservation. Par ailleurs, elle se déroule dans des espaces où se pratiquent aussi d'autres activités et dans des espaces jouxtant des habitations, posant alors la question du partage de l'espace et de la sécurité.
Des conflits perdurent d'ailleurs entre chasseurs et non-chasseurs sur ces deux sujets (par exemple, sur les oiseaux migrateurs ou les espèces en danger, la non-sélectivité de certaines chasses, les moments ou les lieux sans chasse, l'absence de périmètre non chassé autour des habitations, les modalités de retrait des ACCA…).

Question 30

Pensez-vous que la réglementation et les pratiques actuelles en matière de chasse sont satisfaisantes du point de vue de la protection des espèces ? Que comptez-vous faire pour que la réglementation et les pratiques actuelles en matière de chasse prennent en compte les droits des non-chasseurs ?

Question 31

Pensez-vous que l'action politique puisse permettre de sortir du conflit entre les chasseurs et les associations de protection de la nature et si oui, de quelle façon ?

Les modalités d'analyse

La Ligue Roc/Humanité et Biodiversité analysera votre réponse en s'appuyant sur un collège d'experts. Les principes qui guideront cette analyse sont les suivants :

- Nos analyses visent autant à comprendre l'ambition et la vision pour la biodiversité de votre candidature que la façon précise et opérationnelle avec laquelle vous allez mettre en œuvre cette ambition, en tant que possible futur Président de la République. Au-delà des objectifs généraux que vous pourriez afficher, nous examinerons également le réalisme de vos réponses, tant au niveau économique, culturel et social, que politique. La crédibilité, y compris financière, la faisabilité, des solutions pratiques proposées seront ainsi pour nous deux critères essentiels, autant que l'horizon général que vous fixerez.
  Nous jugerons également de la cohérence, ou non, du reste de votre programme avec ces propositions.
- Toute proposition d'objectif chiffré ou quantifié, fondée elle-même sur la base du chiffrage de la situation actuelle, constituera un critère d'appréciation important.
- Nos analyses visent également à comprendre de quelle manière vous mobiliserez, pour résoudre la crise de la biodiversité, chacune des catégories d'acteurs concernées ainsi que nos différents territoires et collectivités. Dans certains domaines, des oppositions sont à lever, nous observerons comment vos propositions pourront permettre de lever ces blocages.
- Au final, votre performance sera donc évaluée à la fois selon la vision, le réalisme et le volontarisme de vos propositions, dans un objectif général d'efficacité écologique.
- L'analyse globale de vos propositions sera exposée par voie de presse en toute transparence par l'association Ligue Roc/Humanité et Biodiversité. Vos réponses, nos critères d'analyses, nos commentaires et nos résultats seront rendus publics.
- Nos évaluations vous seront bien sûr également transmises directement, elles pourront faire l'objet, d'un nouvel échange avec vous pour approfondir, si vous le souhaitez, certaines propositions.

Notre exercice participe d'une démarche constructive, responsable et citoyenne, pour un fonctionnement plus efficace de notre démocratie face à la crise environnementale. Il doit contribuer, si c'est possible, à ce que les candidats étoffent encore chacun leur programme propre dans le secteur de la préservation de la biodiversité et de la reconstitution du capital naturel.

Calendrier

Nous attendons votre réponse pour **le 20 janvier au plus tard** *.
Nous rendrons publique notre analyse à la fin du mois de février 2012.

* ***Elle est à retourner à*** *:*
Ligue Roc/Humanité et Biodiversité
Démarche pour les Présidentielles
110 Boulevard Saint Germain
75006 Paris

Contact *: Christophe Aubel, directeur*
110 boulevard St Germain 75006 Paris
Tel. 06 71 76 83 77
christophe.aubel@roc.asso.fr